

CATALOGUE ORGANISME DE FORMATION

www.ch-epsan.fr



TABLE DES MATIERES

EDITO

Edito de la Directrice	3
------------------------------	---

GENERALITES

1. Certification Qualiopi	4
2. Accueil et accompagnement en formation des personnes en situation de handicap	6
3. Coordonnées – site internet.....	6
4. Index général des formations proposées	7
5. Simulation.....	8

LES FORMATIONS CONTINUES

1. Pour qui ?.....	9
2. Des formules de formation adaptées à vos besoins	9
3. Nos formateurs.....	9
4. Enquête de satisfaction	9
5. Pédagogie active et opérationnelle.....	10

LES FORMATIONS INITIALES

1. Pour qui ?.....	15
2. Des formules de formation adaptées.....	15
3. Les ressources humaines.....	15
4. Enquêtes de satisfaction	16
5. Pédagogie active et opérationnelle.....	16

LES PLANS D'ACCES

1. Plan d'accès de l'EPSAN BRUMATH.....	23
3. Plan d'accès de l'EPSAN Strasbourg	24

EDITO 2023

Madame, Monsieur,

Je suis heureuse de vous communiquer les offres de formations proposées par l'EPSAN.

L'EPSAN est un établissement public de santé qui assure des missions de diagnostic, surveillance et traitement des patients et de coordination des soins en particulier dans le domaine de la santé mentale (psychiatrie adulte et infanto-juvénile), des personnes âgées et dans le domaine médico-social (avec une maison d'accueil spécialisé (MAS) et un foyer d'accueil médicalisé (FAM)). Par sa taille, il est établissement spécialisé en santé mentale le plus important du Bas-Rhin.

L'EPSAN participe également à la formation, à l'enseignement, à la recherche et à l'innovation en santé. A ce titre, l'EPSAN propose **une activité d'organisme de formation**. Celle-ci a pour but de :

- Former des professionnels de santé diplômés dans les filières infirmière et aide-soignante ;
- Proposer des sessions de formation à destination des professionnels de la santé au sens large (établissements sanitaires, institutions médico-sociales, professionnels de ville, éducation nationale, etc.) sur des thématiques d'actualité.

Notre organisme de formation répond aux exigences qualité, confirmées par l'obtention de la certification Qualiopi. Cette certification constitue un gage de confiance et de qualité des formations que nous dispensons et de la préoccupation que nous avons de l'amélioration continue de la qualité de nos prestations de formation à destination des professionnels et des étudiants.

Cette reconnaissance permet également que nous soyons éligibles à des financements publics.

Pour proposer l'ensemble de ces formations, nous nous appuyons sur l'expertise et les compétences des formateurs issus des milieux professionnels, et plus particulièrement de nos référents pédagogiques, pour adapter chaque année nos programmes de formation aux évolutions réglementaires et aux évolutions des pratiques professionnelles. Nous accompagnons par ailleurs nos formateurs et intervenants pour développer leur savoir-faire pédagogique.

Nous restons à votre écoute pour accompagner l'évolution des compétences des professionnels.

Yasmine SAMMOUR

Directrice de l'EPSAN et du CH La Grafenbourg

I. GENERALITES

1. Certification Qualiopi

L'organisme a été créé pour répondre en priorité aux besoins de formation des professionnels du territoire de santé et ainsi contribuer à la qualité des soins dans les établissements sanitaires et médico-sociaux de ce territoire.

L'activité d'organisme de formation de l'Etablissement Public de Santé Alsace Nord a pour objectif de répondre aux besoins de formation des professionnels de santé.

L'organisme de formation EPSAN, déclaré sous le numéro d'activité 426P002867 (ce numéro d'enregistrement en qualité d'organisme de formation ne vaut pas agrément d'Etat) est :

- Référencé dans le DATADOCK - 14088



- Certifié Qualiopi en décembre 2021 pour les actions de formation (N° de certification : CPS RNCQ 0729 – REV 00) par un institut de certification indépendant I.Cert pour la période du 17/12/2021 au 16/12/2024.



La certification Qualiopi porte sur la catégorie « actions de formation » (OF-L.6313.1-1°) et démontre que l'organisme de formation répond à l'ensemble des critères de certification des organismes concourant au développement des compétences.

La certification de l'EPSAN couvre les sites suivants de l'organisme prestataire :

EPSAN siège
141, avenue de Strasbourg – BP 83
67173 BRUMATH CEDEX

Ecole Pluriprofessionnelle EPSAN (IFSI/IFAS)
141, avenue de Strasbourg – BP 83
67173 BRUMATH CEDEX

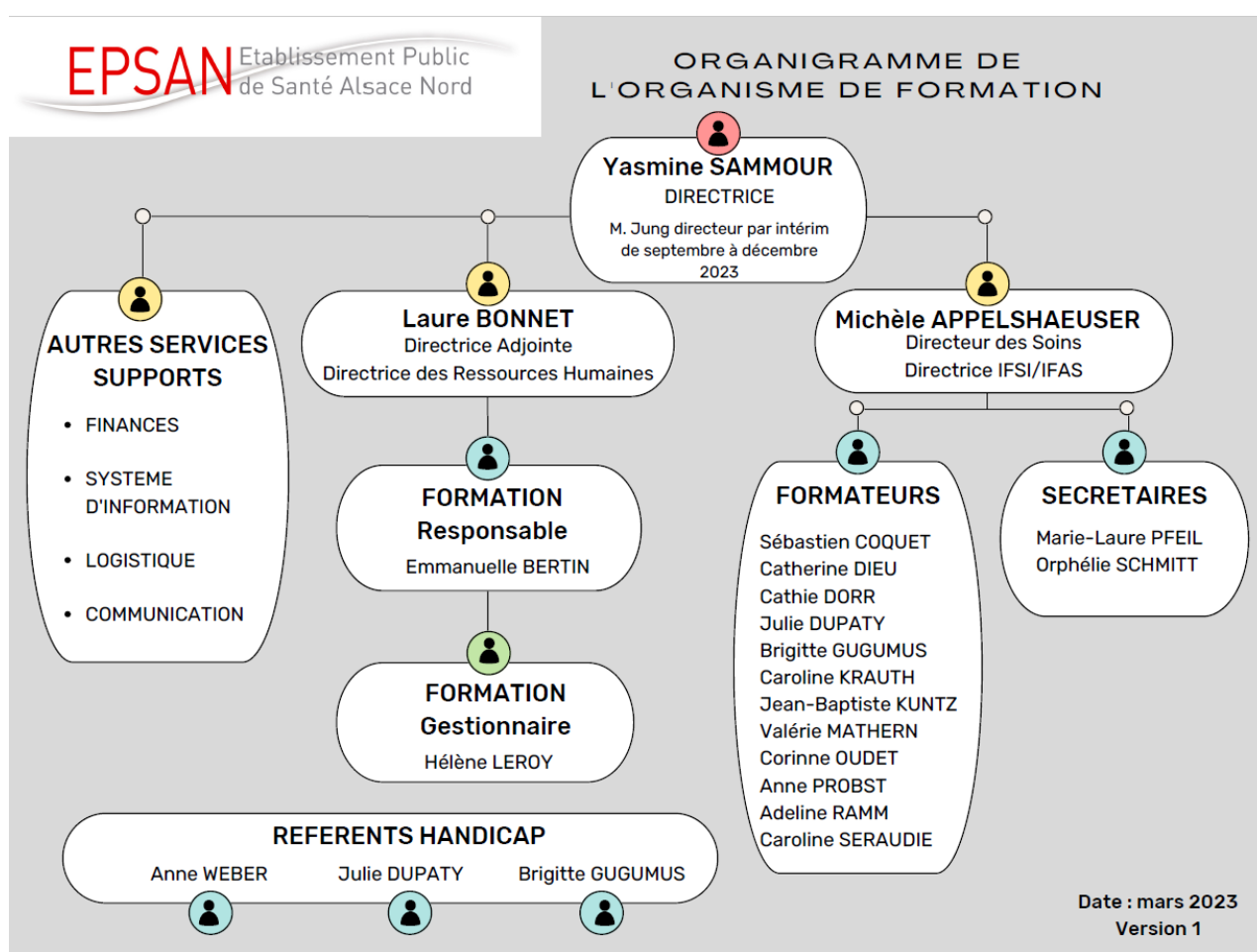
Déclaration d'activité : 426P002867
SIRET EPSAN : 266 706 027 00015
SIRET IFSI/IFAS : 266 706 027 00088

Cette certification qualité a été délivrée à l'EPSAN par un organisme indépendant au titre de la catégorie d'actions de formation et permet ainsi de bénéficier des financements publics alloués aux formations professionnelles.

Elle atteste de la qualité d'exécution de nos formations sur 6 critères, qui sont :

- Les objectifs des prestations
- Les modalités d'accueil, évaluation, accompagnement, suivi
- Les moyens pédagogiques et techniques
- La qualification des formateurs
- L'information des publics
- La satisfaction des parties prenantes et l'amélioration continue

1. Organigramme



2. Accueil et accompagnement en formation des personnes en situation de handicap



L'EPSAN est attentif à l'accueil et à l'accompagnement en formation des personnes en situation de handicap ou de maladie chronique et favorisant l'accueil de tous les publics.

Si l'apprenant nécessite une adaptation pédagogique et organisationnelle, des référents handicap sont à disposition pour analyser et proposer une adaptation des apprenants. Concernant l'IFSI, les renseignements sont disponibles sur le site de l'établissement.

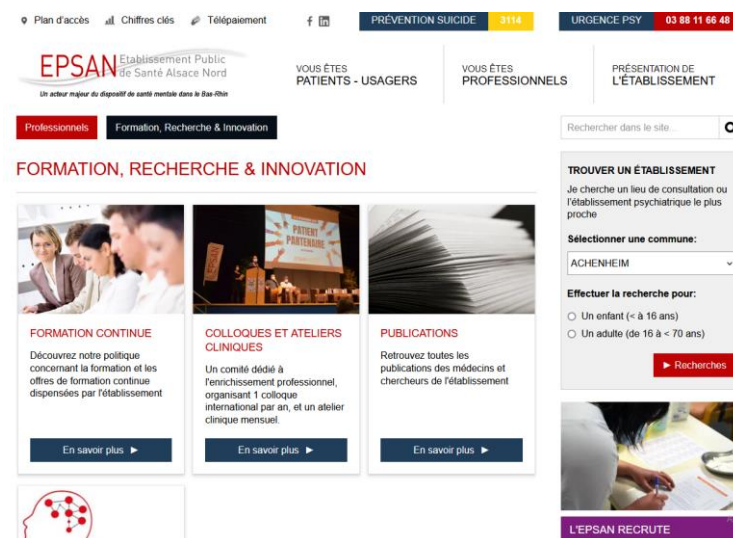
La personne en situation de handicap peut choisir de ne révéler sa situation. Cependant, en parler au référent handicap, en amont, à l'entrée, pendant sa formation, permet la mise en œuvre d'un accompagnement de sa situation ouvrant des droits à mobiliser, si besoin, des moyens compensatoires qui peuvent s'avérer déterminants pour la réussite de la formation.

REFERENTS HANDICAP		
Brigitte GUGUMUS 03.88.64.45.05 Brigitte.gugumus@ch-epsan.fr	Julie DUPATY 03.88.64.45.02 Julie.dupaty@ch-epsan.fr	Anne WEBER 03.88.64.77.20 Anne.weber@ch-epsan.fr

3. Coordonnées – site internet

FORMATION CONTINUE	IFSI / IFAS
Laure BONNET Directrice des Ressources Humaines secretariatDrh@ch-epsan.fr 03.88.64.77.20	Michèle APPELSHAEUSER Directrice IFSI/IFAS ifsi@ch-epsan.fr
Emmanuelle BERTIN Responsable formation formationcontinue@ch-epsan.fr 03.88.64.57.78	Secrétariat IFSI/IFAS ifsi@ch-epsan.fr 03.88.64.61.56
Hélène LEROY Gestionnaire chargée de formation formationcontinue@ch-epsan.fr 03.88.64.77.31	

L'EPSAN s'est doté d'un nouveau site internet et est présent sur les réseaux sociaux.



4. Index général des formations proposées

Notre offre de formation est actuellement présentée ci-dessous :

L'IFSI délivre deux diplômes d'Etat :

- Diplôme d'Etat d'aide-soignant (DEAS) – inscrit au RNCP
- Diplôme d'Etat d'infirmier (DEI) – inscrit au RNCP

L'EPSAN propose des actions de formation continue :

- Premiers secours en santé mentale (PSSM) : devenez sauveteur en santé mentale *Face aux troubles de santé mentale, on peut agir. Nos formateurs accrédités PSSM France proposent à tous 2 jours de formation pour apprendre à détecter des signes de mal-être et venir en aide : une formation indispensable pour des besoins grandissants.*
- Prise en charge des conduites agressives (PECCA)
- Des modules de perfectionnement spécialisés sur la prévention de la violence et la gestion de l'agressivité
- Autisme et insertion professionnelle (novembre 2023) ¹
- Education thérapeutique du Patient (ETP) 42H ¹

Le comité de ressources et d'organisation de colloques (CROC) organise un colloque annuel sur 2 jours et des ateliers cliniques :

- Colloque soignant de l'EPSAN organisé tous les ans : Adolescents en crise – 7 & 8 octobre 2023

Nous pouvons aussi étudier toute demande pour une formation sur mesure.

¹ Le programme de formation est en cours de construction.

5. Simulation

Les apprenants ont accès au centre de simulation de soins situé au rez-de-chaussée d'une unité de soins maintenant fermée – Pavillon St Roch. Les caractéristiques d'une unité de soins opérationnelle (salle de soins, chambre de patients, local ASH, ...) ont été conservés. Il s'agit d'une version élargie de la « chambre des erreurs » ou « Risk room » expérimentée en 2013 au sein de l'EPSAN.

L'ensemble des personnels et étudiants sont concernés par des formations ou des ateliers de pratiques professionnelles dans ce lieu (soignants, médecins, ASH, étudiants, élèves, équipe de sécurité, personnels techniques, ...).

Le but de cette installation est de faciliter l'acquisition de connaissances, de compétences et de synergies d'équipe par une mise en situation professionnelle réelle.

Ce projet s'inscrit en renforcement du dispositif d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins en place dans l'établissement.

II. LES FORMATIONS CONTINUES

1. Pour qui ?

Les formations sont ouvertes à tout public à l'exception des formations PECCA qui sont organisées à destination des établissements sanitaires et médico-sociaux.

2. Des formules de formation adaptées à vos besoins

En inter : La formation inter-entreprise regroupe des salariés / agents de différents établissements au sein d'une même session.

En intra : La formation intra-entreprise se déroule dans les locaux de l'établissement qui souhaite entreprendre la formation.

Une formation au sein de l'établissement pour :

- Prendre en compte vos spécificités, besoins et contraintes
- Un programme sur mesure d'après un cahier des charges au regard de vos besoins spécifiques

En amont de la formation, un recueil des attentes des participants est adressé.

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Notre référent handicap se tient à votre disposition pour des besoins d'accessibilités ou de compensation d'un handicap.

3. Nos formateurs

Les formations sont assurées essentiellement par des professionnels de terrain de l'EPSAN experts dans un domaine spécifique de pratique professionnelle. Les professionnels peuvent répondre aux besoins de développement et de réajustement de connaissances des professionnels du secteur : ils sont médecins et psychiatres, cadres de santé, infirmiers en psychiatrie, psychologues, neuropsychologues, infirmiers hygiénistes...

4. Enquête de satisfaction

Une enquête de satisfaction des participants est réalisée systématiquement en fin de formation, soit sur formulaire papier ou version Web.

Une enquête de satisfaction à destination des parties prenantes est adressée pour toutes formations réalisées dans l'année.

Les indicateurs de résultats sont consultables sur le site d'organisme de formation.

La participation aux enquêtes est importante afin de pouvoir mettre en œuvre les actions d'amélioration.

5. Pédagogie active et opérationnelle

Moyens pédagogiques

Nos formateurs enseignent dans leur domaine de prédilection. Ils mettent en avant la transmission de connaissances, le retour d'expériences et le partage des bonnes pratiques du terrain (mise en situation). Ils favorisent les échanges et la cohésion au sein d'un groupe. Une pédagogie faite en alternance d'apports théoriques et pratiques.

Des outils et supports pédagogiques ludiques et interactifs :

- Diaporama
- Vidéo / film
- Jeux pédagogiques
- Etudes de cas
- Exercices d'applications
- Ateliers pratiques
- Mises en situations

Modalités d'évaluation

Pendant la formation, l'évaluation comporte des temps forts, comme :

- Evaluation des connaissances et des pratiques en début de formation : un test de positionnement sera proposé le premier jour en début d'intervention. Ce test servira de base d'évaluation de fin de formation pour identifier les écarts en terme de compétences perçues à la fin de la formation (quiz, QCM...).
- Evaluations formatives réalisées à l'aide de grilles de critères (études de cas, exercices et miss en situation) pour mesurer l'atteinte des objectifs des tests, QCM, quiz, mots croisés...
- Mesure systématique de la satisfaction des apprenants : les participants sont invités à compléter un questionnaire d'évaluation et de satisfaction leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation. Cette mesure peut être complétée par un entretien collectif. Une synthèse est faite au commanditaire.

N° 2023DFC01

PREMIERS SECOURS EN SANTE MENTALE 2023

Objectif général

Apprendre comment apporter un soutien initial aux personnes qui subissent le début de troubles de santé mentale, la détérioration de troubles existants de santé mentale, ou des crises de santé mentale.

Public

Tout public - Groupe de
16 personnes maximum

Durée

14h00

Intervenants

M. Yann LEJEUNE ou
Mme KUHN-MEDINA
Maria, EPSAN,
formateurs accrédités
PSSM par PSSM France

Conception -

Coordination

Mme Maria
KUHN-MEDINA

Lieu(x)

EPSAN Strasbourg
20 rue Becquerel
67200 STRASBOURG
Ou

EPSAN Brumath 141
avenue de Strasbourg
67170 BRUMATH

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR)

Référent handicap :
anne.weber@ch-epsan.fr
03 88 64 77 20

Tarif

250 € par participant -
tarif groupe nous
consulter

Objectifs pédagogiques / opérationnels

Acquérir des connaissances de base concernant les troubles et les crises en santé mentale ainsi que leur repérage.

Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer, adopter un comportement adapté pour apporter une aide.

Informar, renseigner sur les ressources disponibles, encourager à aller vers les professionnels adéquats et en cas de crise relayer au service le plus adapté.

Mieux faire face aux comportements agressifs.

Maîtriser un plan d'action qui peut être utilisé pour apporter un soutien immédiat sur des problèmes de santé mentale.

Méthodes et moyens pédagogiques

Exploration des connaissances à partir de quizz

Démarche pédagogique participative

Prérequis

Aucun prérequis

Documentation

Remise d'un manuel PSSM à chaque

Action DPC / CPF

NON – action non éligible au compte personnel de formation et au DPC

Evaluation de l'action

Un quizz pratiqué en début et fin de formation permet au participant de mesurer l'impact de la formation sur ses représentations en ce qui concerne les troubles psychiques.

Evaluation à chaud de la qualité de la formation par les apprenants par un questionnaire d'évaluation de niveau 1 et 2 sur l'échelle de KIRCKPATRICK.

Evaluation des acquis

L'évaluation des acquis en continu se fait à partir d'exercices pratiques proposés et des temps d'échange dans le groupe.

Contact inscription : Mme LEROY Hélène
03.88.64.77.31 / formationcontinue@ch-epsan.fr

Nombre de personnes formées : **40** en 2022 / **41** au 31/07/23

Taux de satisfaction : **89,29%** en 2022 / **92,2%** au 31/07/23

N° 2023DFC03

GESTION DE CRISE ET PRISE EN CHARGE DES CONDUITES AGRESSIVES 2023 (PECCA)

Objectif général

Améliorer la qualité de la prise en charge des conduites agressives des usagés.

Réduire les accidents du travail (traumatismes physique et psychiques) liées aux gestions des situations de violence et de l'agressivité.

Public

Le personnel en contact avec les patients et usagés appelés à intervenir pour gérer ses situations de crise. (Groupe de 12 personnes maximum)

Durée

14h00

Intervenants

M. WABEALO Bob
Responsable sécurité,
EPSAN

M. VOLAND David
Infirmier en psychiatrie,
EPSAN

Conception - Coordination

M. WABEALO Bob
Responsable sécurité,
EPSAN

Lieu(x)

EPSAN Brumath
ou sur site

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR)

Référent handicap :
anne.weber@ch-epsan.fr
03 88 64 77 20

Tarif

Tarif groupe intra nous
consulter

Objectifs pédagogiques / opérationnels

Acquérir des techniques permettant aux agents de répondre de façon adaptée aux situations de violence face à l'agressivité, qui va nécessiter une intervention physique sans se blesser et sans blesser le patient.

Savoir agir de manière adaptée et coordonnée en équipe pour gérer les situations d'agressivité et de violence.

- Décrypter les situations de violence et d'agressivité
- Développer des comportements pour les prévenir
- Savoir se protéger
- Savoir porter assistance à personne en danger
- Neutraliser le danger des personnes agressives

Méthodes et moyens pédagogiques

Exploration des connaissances à partir de quizz

Démarche pédagogique participative

Jeu de rôle, simulation, études de cas concrets.

Mise en situation et initiation aux techniques d'autoprotection et gestion du stress

Documentation

synthèse remis en fin de formation par mail

Prérequis

Absence de contre-indication physique par le service de médecine de santé au travail

Action DPC / CPF

NON – action non éligible au compte personnel de formation et au DPC

Evaluation de l'action

Evaluation des connaissances en début de formation

Evaluation à chaud de la qualité de la formation par les apprenants par un questionnaire d'évaluation de niveau 1 et 2 sur l'échelle de KIRCKPATRICK.

Evaluation des acquis

L'évaluation des acquis en continu se fait à partir d'exercices pratiques proposés et des temps d'échange dans le groupe.

Contact inscription : Mme LEROY Hélène
03.88.64.77.31 / formationcontinue@ch-epsan.fr

Nombre de personnes formées : **19** en 2022

Taux de satisfaction : **92,0%** en 2022

Adolescents, adultes, grandir ne va pas toujours de soi, et le passage à l'âge adulte prend parfois des chemins de traverses, de crise en crise. Il y a la leur, parfois sereine, souvent chaotique, brandie comme ultime explication à tout ce qui échappe au regard parental lorsqu'il existe, et puis toutes les autres : identitaire, existentielle, sociale, économique, politique, climatique... et enfin en point d'acmé de tout ce qui est venu bousculer la génération Z et celle qui suit nous intéressant notamment le temps de ce colloque : la crise sanitaire liée au covid. Beaucoup n'en sont pas sortis indemnes, ce que confirme un nombre exponentiel de publications scientifiques. De ces nombreux aléas de vie peut parfois naître le chaos, observé de différentes manières selon les lunettes que nous portons. Jeunes à la rue, en foyers, enfermés dans leurs bulles et indifférents au monde qui les entoure, doutant d'eux et de l'avenir, en décrochage scolaire et social, hospitalisés dans nos services : leur expression ne nous laisse pas indifférents, d'autant lorsque la souffrance exprimée passe par des passages à l'acte parfois graves, ou se traduit par l'expression de troubles souvent invalidants, devenant alors autant de signaux d'alarme pour les professionnels que nous sommes.



RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS :
EPSAN
 Direction des soins
 141, avenue de Strasbourg
 67170 BRUMATH
 Tél. : 03 88 64 61 51
 directionsoins@ch-epsan.fr
 www.ch-epsan.fr
 Inscriptions ouvertes
 jusqu'au vendredi 13 octobre 2023,
 dans la limite des places disponibles.

Public :
 Tous professionnels de santé concernés par le thème.
 Ce colloque peut constituer la partie cognitive du
 DPC médical et paramédical.

ORGANISATION :
 Direction des soins de l'EPSAN
 Enregistrée sous le n° 4267P002867
 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Tarifs : (repas inclus)
 Formation continue : 175 €
 Formation individuelle : 150 €
 Tarif étudiant (sur justificatif) : 50 €

MARDI 7 NOVEMBRE 2023**08h30** Accueil**09h00** Introduction au colloque :**Yasmine SAMMOUR**, Directrice de l'EPSAN et de l'Hôpital la Grafenbourg**Dr Philippe AMARILLI**, Président de la CME**Kathia FRECH**, Directrice des soins**09h15** *Ouverture de la journée par :***David LE BRETON**, professeur de sociologie et d'anthropologie

à l'université de Strasbourg

" AdolescenceS en crise aujourd'hui "

10h15**Gilles DEVERS**, avocat, docteur en droit HDR, Rédacteur en chef de la revue « Santé Mentale et Droit », ELSEVIER

" L'enfant et le droit, quatre planètes autour du soleil qu'est la minorité : l'autorité parentale ; l'autonomie de l'enfant ; le juge pour enfants ; l'alliance thérapeutique avec l'équipe, autorité thérapeutique "

10h45 Discussions**11h15** Pause**11h45****Dr Mathieu REVRANCHE**, docteur en psychologie & psychologue - Laboratoire de psychologie EA4 139, Université de Bordeaux

" Réseaux sociaux et santé mentale chez les jeunes : des données aux premières préconisations "

12h30 Discussions**13h00** Repas**14h30****Dr Vivien TRIFFAUX**, psychiatre, chef de pôle 67102 - EPSAN

" Deux équipes en une : le secret d'une transition ado-adulte réussie "

15h15**Delphine RIDEAU**, directrice maison des ados de Strasbourg**Dr Vincent BERTHOUD**, psychiatre psychanalyste, hôpitaux universitaires de Strasbourg

" Singularité d'une maille MDA dans le tissu de la santé mentale adolescente "

16h00 Table ronde et conclusions de la journée

Apéritif à la cafétéria

MERCREDI 8 NOVEMBRE 2023**08h30** Accueil**09h15****Thierry GOGUEL DALLONDANS**, éducateur spécialisé, anthropologue, formateur en sciences humaines et sociales à Strasbourg**Jonathan NICOLAS**, psychologue clinicien - EPSAN 67102

" Qui suis-je ? Qui j'aime ? Identité de genre et orientation sexuelle à l'adolescence "

10h00**Tatiana IMM**, psychologue**Barbara MARCHANT**, infirmière**Camille BRAND**, médecin addictologue

Association "TTHAQUE" - Strasbourg

" Addictos chez les ados : quand le produit rencontre la crise "

10h45 Discussions**11h15** Pause**11h45****Marie-Jeanne GUEDJ**, psychiatre, ancien chef du pôle urgences psychiatriques de l'hôpital Sainte-Anne (Paris)

" Retrait social des jeunes (ou hikikomori) : quelle nouveauté ? Quelle incidence ?

Quelles pistes de réponse ? "

12h15 Discussions**13h00** Repas**14h30****Brice MENDES**, directeur de l'association "l'Etage" et une psychologue

" Quelle place et quels liens avec le secteur social autour des jeunes en situation d'exclusion "

15h15**Florent BERNARDIN**, neuropsychologue**Sandrine ZEYBEK**, pédopsychiatre**Jeanne FRANCHET**, infirmière

CLIP CH Nancy (Centre de Liaison et d'Intervention Précoce)

" Prise en charge d'un adolescent présentant un état mental à risque de Psychose "

16h00 Table ronde et conclusions de la journéeJean-Marc CLAUS - Infirmier de Secteur Psychiatrique, EPSAN
auteur de la série " Psyché & Dédicé "

III. LES FORMATIONS INITIALES

1. Pour qui ?

Formation aide-soignante

Avoir 17 ans au moins à la date d'entrée en formation. Aucune condition de diplôme n'est requise pour se présenter à la formation.

Formation infirmière

Avoir 17 ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation et être titulaire du baccalauréat ou équivalent

OU

Justifier d'une activité professionnelle d'une durée minimum de 3 ans à la date d'inscription.

2. Des formules de formation adaptées

Formation aide-soignante

Référentiel de formation : arrêté du 10 juin 2021

Une formation sur 10 mois en alternance...

770 heures de formation théorique	770 heures de formation clinique	1 540 heures soit 44 semaines <i>Pour les parcours complets de formation*</i>
--------------------------------------	-------------------------------------	--

**des allègements de parcours sont prévus selon le profil de l'élève*

Formation infirmière

Référentiel de formation : arrêté du 31 juillet 2009

Une formation sur 3 ans en alternance...

2 100 heures de formation théorique	2 100 heures de formation clinique	4 200 heures soit 120 semaines
--	---------------------------------------	-----------------------------------

3. Les ressources humaines

Sous la responsabilité du directeur de l'institut, l'équipe pédagogique, composée de 12 cadres de santé formateurs, participe à la démarche pédagogique des apprenants.

L'expérience professionnelle de l'équipe des cadres formateurs est fortement diversifiée. Ces expériences sont renforcées par de nombreuses formations continues dont la formation de formateurs AFGSU de niveau 2 ainsi que de nombreuses formations à visée pédagogique.

L'ensemble des compétences développées permet à l'équipe d'œuvrer au bénéfice de l'apprenant tant dans l'enseignement clinique que dans le suivi pédagogique des étudiants et élèves.

4. Enquêtes de satisfaction

Un recueil des besoins des candidats est effectué en début de formation.

Diverses enquêtes de satisfaction des apprenants sont réalisées au cours et en fin de formation (bilans de semestres, bilans de fin de formation...).

La participation aux enquêtes est importante afin de pouvoir mettre en œuvre les actions d'amélioration.

5. Pédagogie active et opérationnelle

Les courants pédagogiques

Trois éléments importants se dégagent et c'est sur eux que s'appuie la stratégie pédagogique :

- La construction des compétences
- La situation professionnelle
- L'alternance

La construction et le développement des compétences a lieu au sein des situations professionnelles (rencontrées sur le terrain de stage ou proposées à l'IFSI), à partir de l'expérience passée de l'apprenant, de ses ressources et de celles proposées par le lieu d'apprentissage.

Aussi, l'équipe pédagogique de l'IFSI/IFAS propose des situations de soins tout au long de l'apprentissage :

- Au sein des unités intégratives
- Au sein des unités ou des modules d'enseignement
- Dans le cadre des évaluations, à partir de situations simulées, supports audio-visuels, reprise de situations observées en stage vécues par l'étudiant ou l'élève, forum théâtre...

Afin de permettre ce travail, l'équipe s'appuie sur trois temps pédagogiques :

- La contextualisation des savoirs
- La décontextualisation des savoirs
- La recontextualisation des savoirs

Ce dispositif est complété par un parcours de stage individualisé permettant à l'étudiant ou l'élève de progresser dans le développement des compétences indispensables à l'exercice de la profession d'aide-soignant ou d'infirmier.

Les modalités pédagogiques

Modalités de cours :

- Cours magistraux
- Travaux dirigés
- Travail de groupe
- Cours inversés
- Exposés

Méthodes pédagogiques :

- La réflexivité
- Les analyses de situation
- La simulation en santé
- L'auto-formation
- La pédagogie inductive
- La formation par les patients et les pairs
- Le suivi pédagogique

Les modalités d'évaluation

Selon les référentiels de formations, les formes et contenus de l'évaluation sont en adéquation avec la réglementation et les principes pédagogiques.

La validation des UE, UI et modules repose sur l'utilisation des acquis en lien avec une situation, la mobilisation active et dynamique de ces acquis ainsi que la mise en œuvre des compétences ciblées dans une ou plusieurs situations. La validation des stages repose sur la mise en œuvre et l'acquisition des compétences requises dans une ou plusieurs situations.

Il existe plusieurs types d'évaluations :

- L'évaluation formative qui s'effectue tout au long de la formation en institut ainsi qu'à mi-stage.
- L'auto-évaluation qui s'effectue tout au long de la formation en institut ou en stage et qui est réalisée par l'apprenant.
- L'évaluation normative qui s'effectue en fin d'UE, UI, module et stage.
- L'évaluation sommative qui est réalisée à la fin de chaque semestre au cours d'un rendez-vous de suivi pédagogique individuel.
- L'évaluation certificative qui est réalisée en fin de formation.



FORMATION AIDE-SOIGNANT

Objectif général

La formation préparant au diplôme d'Etat et à l'exercice de la profession d'aide-soignant a pour objectif de permettre à chaque élève d'acquérir des compétences lui permettant de contribuer à une prise en charge globale des personnes en liaison avec les autres intervenants au sein d'une équipe pluridisciplinaire, en milieu hospitalier ou extra-hospitalier et, en tant que besoin, à leur éducation et à celle de leur entourage.

Objectifs pédagogiques / opérationnels

La progression de l'apprentissage s'effectue durant la totalité du cursus en fonction des objectifs globaux :

- Participer à l'accueil de la personne et de son entourage.
- Situer son action au sein d'une équipe de travail.
- Participer à l'identification des besoins physiques, physiologiques et psychologiques de l'être humain, aux différentes étapes de la vie, et de leurs modifications.
- Appliquer les méthodes et les moyens adaptés à l'exécution de soins en collaboration avec l'infirmier.
- Participer à l'animation et à l'organisation des activités.
- Collaborer à l'organisation de la vie d'une personne ou d'un groupe de personnes en favorisant dans la mesure du possible, la participation de celles-ci dans toutes les activités quotidiennes.
- Transmettre ses observations par oral et par écrit.
- Transmettre les connaissances liées à sa fonction et, dans ce cadre, participer à des actions de formation.

Prérequis

Avoir 17 ans au moins à la date d'entrée en formation.

Aucune condition de diplôme n'est requise pour se présenter à la formation.

Documentation

Remise du recueil des principaux textes relatifs à la formation préparant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et à l'exercice de la profession

Abonnement aux revues spécialisées

Durée

10 mois – 1 540 heures
770 heures de formation théorique
770 heures de formation clinique

Principes pédagogiques

- Développement de la créativité et de la faculté d'adaptation de l'élève aide-soignant en adéquation avec la diversité des lieux d'exercice et avec l'évolution des besoins de santé.
- Réflexion sur un projet professionnel en fonction des aspirations de l'élève et du projet pédagogique de l'Institut de formation.
- Cohérence entre les objectifs de formation, les fondements pédagogiques et les pratiques professionnelles.
- Suivi pédagogique basé sur l'accompagnement et le développement personnel de l'élève.

Méthodes et moyens pédagogiques

Des méthodes pédagogiques efficaces, une pédagogie en alternance.

Formation théorique :

Cours magistraux, pédagogie inductive, apports didactiques, travail de groupe, études de cas, exposés, travaux dirigés, analyses de situation, suivi pédagogique, simulation en santé, cours inversés, cours en distanciel.

Formation cliniques :

Stages

Modalités d'accès à la formation

✓ Inscription aux épreuves de sélection

FORMATION THEORIQUE

BLOC 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

- Module 1 : Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale
- Module 2 : Repérage et prévention des situations à risque

BLOC 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

- Module 3 : Evaluation de l'état clinique d'une personne
- Module 4 : Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement
- Module 5 : Accompagnement de la mobilité de la personne aidée

BLOC 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

- Module 6 : Relation et communication avec les personnes et leur entourage
- Module 7 : Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs

BLOC 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

- Module 8 : Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés

BLOC 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

- Module 9 : Traitement des informations
- Module 10 : Travail en équipe pluri-professionnelle, qualité et gestion des risques

Lieu

IFSI EPSAN
141, avenue de
Strasbourg – BP 83
67173 BRUMATH

**Locaux accessibles
aux personnes à
mobilité réduite
(PMR)**

Référents handicap :
brigitte.gugumus@ch-
epsan.fr
Julie.dupaty@ch-
epsan.fr

Coût de la formation

6 200 €

Prises en charge possibles

Région Grand Est
Promotion
Professionnelle
Transition Pro Grand Est
Compte formation

Frais de dossier

100 €

Evaluation

Etudes de situation
Pratiques simulées
Evolution des compétences en stage
Le portfolio : outil central de l'élève pour
assurer le suivi des périodes de
formation en milieu professionnel et à
l'IFSI

INTEGRATION DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL

22 semaines de stages dont au moins :
1 auprès de personnes en situation de handicap
physique ou psychique
1 auprès de personnes âgées

FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

Objectif général

La formation préparant au diplôme d'Etat et à l'exercice de la profession d'infirmier vise l'acquisition des compétences pour répondre aux besoins de santé des personnes dans le cadre d'une pluriprofessionnalité.

En France, le programme de formation est prescrit dans un référentiel de formation national. Seuls les Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) sont habilités à dispenser la formation, en collaboration avec l'université avec laquelle l'institut a signé une convention partenariale.

La formation se déroule sur 6 semestres, soit 3 ans.

Objectifs pédagogiques / opérationnels

La progression de l'apprentissage s'effectue durant la totalité du cursus en fonction des objectifs globaux et spécifiques qui jalonnent chaque année de formation,

1^{ère} année :

- Découvrir le milieu de la santé et les différentes structures sanitaires et sociales.
- Acquérir une méthodologie efficiente de travail.
- Apprendre à travailler en groupe.
- Développer ses capacités de réflexion en lien avec les responsabilités inhérentes à l'exercice de la profession.

2^{ème} année :

- S'impliquer dans un travail d'équipe pluridisciplinaire. Renforcer la méthodologie de travail. S'inscrire dans une démarche de réflexion individuelle et collective. Développer une capacité d'argumentation tant d'un point de vue théorique que pratique.
- Renforcer la méthodologie de travail.
- Développer une capacité d'argumentation tant d'un point de vue théorique que pratique.

3^{ème} année :

- Maîtriser le raisonnement clinique.
- Approfondir sa pratique professionnelle.
- Valider l'ensemble des connaissances théoriques et cliniques.
- S'initier à la recherche en soins infirmiers.
- Finaliser son projet professionnel.

Méthodes et moyens pédagogiques

Des méthodes pédagogiques efficaces, une pédagogie en alternance.

Formation théorique :

Cours magistraux, pédagogie inductive, apports didactiques, travail de groupe, études de cas, exposés, travaux dirigés, analyses de situation, suivi pédagogique, simulation en santé, cours inversés, cours en distanciel.

Formation cliniques :

Stages

Prérequis

Avoir 17 ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation et être titulaire du baccalauréat ou équivalent OU justifier d'une activité professionnelle d'une durée minimum de 3 ans à la date d'inscription

Documentation

Remise du recueil des principaux textes relatifs à la formation préparant au diplôme d'Etat d'infirmier et à l'exercice de la profession

Abonnement aux revues spécialisées

Accès bibliothèque nationale universitaire

Durée

3 ans – 4 200 heures
2 100 heures de formation théorique
2 100 heures de formation clinique

Modalités d'accès à la formation

- ✓ Inscription via Parcoursup
- ✓ Inscription aux épreuves de sélection

FORMATION THEORIQUE

Compétence 1 : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier

UE 2.3 S2 : Santé, maladie, handicap, accidents de la vie
UE 3.1 S1-S2 : Raisonnement clinique et démarche clinique infirmière

Compétence 2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers

UE 3.2 S2-S3 : Projet de soins infirmiers

Compétence 3 : Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens

UE 2.10 S1 : Infectiologie, hygiène
UE 4.1 S1 : Soins de confort et de bien-être

Compétence 4 : Mettre en œuvre des actions à visés diagnostique et thérapeutique

UE 2.1 S1 : Biologie fondamentale
UE 2.2 S1 : Cycles de la vie et grandes fonctions
UE 2.4 S1 : Processus traumatiques
UE 2.5 S3 : Processus inflammatoires et infectieux
UE 2.6 S5 : Processus psychopathologiques
UE 2.7 S4 : Défaillances organiques et processus dégénératifs
UE 2.8 S3 : Processus obstructifs
UE 2.9 S5 : Processus tumoraux

UE 2.11 S3-S5 : Pharmacologie et thérapeutiques

UE 4.3 S2-S4 : Soins d'urgence

UE 4.4 S2-S4-S5 : Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical

UE 4.7 S5 : Soins palliatifs et fin de vie

Compétence 5 : Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs

UE 1.2 S2-S3 : Santé publique et économie de la santé

UE 4.6 S3-S4 : Soins éducatifs et préventifs

Compétence 6 : Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins

UE 1.1 S1-S2 : Psychologie, sociologie, anthropologie

UE 4.2 S2-S3-S5 : Soins relationnels

Compétence 7 : Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle

UE 4.5 S2-S4 : Soins infirmiers et gestion des risques

UE 1.3 S1-S4 : Législation, éthique, déontologie

UE 4.8 S6 : Qualité des soins et évaluation des pratiques

Compétence 8 : Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques

UE 3.4 S4-S6 : Initiation à la démarche de recherche

UE 6.1 : Méthodes de travail et TIC

UE 6.2 Anglais

Compétence 9 : Organiser et coordonner des interventions soignantes

UE 3.3 S3-S5 : Rôles infirmiers, organisation du travail et inter professionnalité

Compétence 10 : Informer et former des professionnels et des personnes en formation

UE 3.5 S4 : Encadrement des professionnels de soin

Lieu

IFSI EPSAN
141, avenue de
Strasbourg – BP 83
67173 BRUMATH

**Locaux accessibles
aux personnes à
mobilité réduite
(PMR)**

Référents handicap :
brigitte.gugumus@ch-
epsan.fr

Julie.dupaty@ch-
epsan.fr

Coût de la formation

8 200 € par année de
formation soit 24 600 €

Prises en charge possibles

Région Grand Est
Promotion
Professionnelle
Transition Pro Grand Est
Compte formation
Droit statut étudiant

Frais de scolarité

170 € par année de
formation
100 € de contribution à
la vie étudiante CVEC
par année de formation

Evaluation

Etudes de situation
Pratiques simulées
Evolution des compétences en stage
Le portfolio : outil central de l'étudiant
pour assurer le suivi des périodes de
formation en milieu professionnel et à
l'IFSI

INTEGRATION DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL

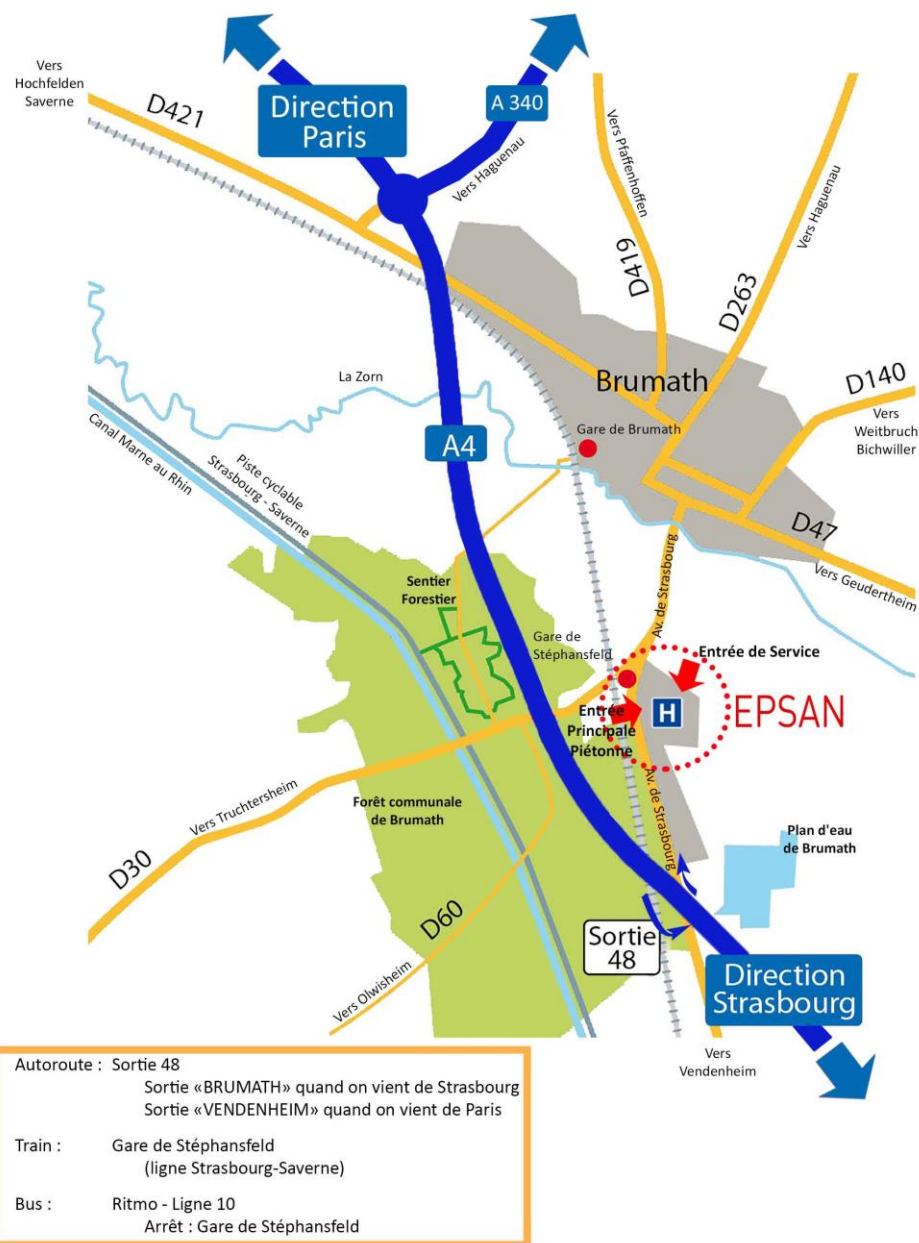
60 semaines de stages dont au moins :
1 type de soins de courte durée
1 type de santé mentale et psychiatrie
1 type long et moyen séjour
1 type soins individuels et collectifs sur des lieux de vie

IV. LES PLANS D'ACCES

1. Plan d'accès de l'EPSAN BRUMATH

EPSAN Etablissement Public
de Santé Alsace Nord

Plan d'accès au site de l'EPSAN Brumath



Adresse Postale : EPSAN 141 avenue de Strasbourg BP 83 67173 BRUMATH Cedex
Tél. : 03.88.64.61.00 - Fax : 03.88.51.08.12 - Courriel : contact@ch-epsan.fr

2. Plan d'accès de l'EPSAN Strasbourg

EPSAN Etablissement Public
de Santé Alsace Nord

Plan d'accès au site de l'EPSAN Strasbourg



Bus à haut niveau de service
(BHNS, ligne G) : arrêt Arago
Tram : lignes A, D (arrêt Rotonde)
Bus : 19 (arrêt Haldenbourg ou Arago)

Adresse site : EPSAN Strasbourg 20 rue Becquerel 67200 STRASBOURG
Adresse Postale : EPSAN 141 avenue de Strasbourg BP 83 67173 BRUMATH Cedex
Tél. : 03.88.64.61.00 - Fax : 03.88.51.08.12 - Courriel : contact@ch-epsan.fr

EPSAN Etablissement Public
de Santé Alsace Nord

Un acteur majeur du dispositif de santé mentale dans le Bas-Rhin

EPSAN - Service reprographie – août 2023